PRÉFET
DE LA MAYENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial

COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)
Ordre du jour de la séance du 25 juin 2021

09h30- dossier examiné : extension d'un ensemble commercial par extension de la surface de vente du magasin de bricolage Bricomarché situé au 195 avenue de Chanzy à Laval

Description du projet :

En application de l'article L. 752-1 du code du commerce, la SCCV FONCIERE CHABRIERES dont le siège social se situe au 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS, propriétaire des parcelles cadastrées AR 39 et AR 40 à Laval, représentée par Monsieur Baptiste NOUET de IMMO MOUSQUETAIRES sise Les Branchettes 35370 Argentré-du-Plessis en qualité de mandataire, a déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension de la surface de vente de 2 953 m² du magasin Bricomarché situé au 195 avenue de Chanzy 53000 Laval. L'enseigne forme, avec le magasin Intermarché Super, un ensemble commercial dont la surface de vente serait ainsi portée à 8 767,60 m².

Cette demande, enregistrée par le secrétariat de la CDAC sous le numéro 2021-03, à la date du 20 mai 2021, sera examinée par la commission le 25 juin 2021 à 09h30.

46, RUE MAZAGRAN - CS 91507 - 53015 LAVAL CEDEX
tEl. 02 43 01 50 00, Serveur vocal 02 43 01 50 50, ALLO SERVICE PUBLIC 39.39
Sites internet : www.mayenne.gouv.fr et www.service-public.fr